Communiqué de presse

Comité d'orientations du RTA du 30 janvier 2025

Le Réseau Transnational Atlantique (RTA) est un réseau européen de coopération entre les représentants socioprofessionnels de la façade atlantique. Il réunit six Conseils économiques et sociaux d'Espagne[1], 5 Conseils économiques, sociaux, environnementaux régionaux de France[2], et une association portugaise pour l'économie de la mer (Forum Oceano).

Le réseau est né au début des années 2000 à l'initiative de plusieurs Présidents convaincus de l'importance des coopérations interrégionales, et de la nécessité de porter les intérêts de la façade atlantique dans une Europe alors en construction vers l'est.

Les objectifs du réseau sont de :

- **développer les coopérations** entre les représentants socioprofessionnels sur des sujets partagés, de dimension européenne, et qui dépassent les frontières administratives des régions,
- **favoriser la reconnaissance des spécificités des régions atlantiques** et leur intégration européenne,
- **développer des échanges** avec d'autres réseaux de l'espace atlantique.

Les activités du réseau sont basées sur les échanges et les réflexions partagées, aboutissant à la rédaction d'études ou de positions communes en faveur du développement régional et d'une intégration renforcée de la façade atlantique au niveau européen. Ces travaux sont adressés **aux exécutifs régionaux**, pour les inviter à se saisir de l'intérêt des coopérations interrégionales sur les sujets qui le méritent. Ils sont aussi envoyés **aux instances européennes** (en particulier le Parlement européen, le Comité européen des régions et le Conseil économique et social européen) pour **alerter sur les spécificités de la façade atlantique** au sein des politiques communautaires.

Le RTA a, par le passé, également répondu à des **consultations publiques organisées par la Commission européenne**, pour porter la voix de la société civile organisée de la façade atlantique européenne.

Le 30 janvier 2025, le réseau actuellement présidé par le CESER de Bretagne se réunit pour son comité d'orientations, à Salamanque. C'est au cours de cette réunion que sera présenté le travail conduit sur le projet de macro-région atlantique. C'est également à Salamanque que sera débattu un nouveau sujet d'étude, qui devra concerner des problématiques communes à l'ensemble des régions de la façade atlantique européenne.

[1] Pays basque, Galice, Canaries, Castille et Léon, Estrémadure, Andalousie
[2] Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine

5 rue de la Chataigneraie, 35510 Cesson-Sévigné
contact@ceser.bretagne.bzh - http://rta-atn.org

Communiqué de presse

Contribution du RTA au projet de macro-région atlantique

L'Arc Atlantique est un espace géopolitique transnational confronté à des défis économiques, sociaux et environnementaux communs, et tend à devenir une périphérie de l'Union européenne. Cette situation périphérique de la région atlantique est un risque qui, paradoxalement, constitue aussi un avantage indéniable par son ouverture sur l'Atlantique (Royaume-Uni, Irlande, Amérique) et sur l'Afrique, qui doit être renforcé sur le plan stratégique.

Depuis 2010, les acteurs régionaux européens de l'Arc Atlantique expriment leur volonté d'aller vers une plus grande coordination de leurs stratégies et un renforcement de la coopération. Ces régions proposent de mettre en œuvre cette coopération à travers le projet de création d'une stratégie macro-régionale européenne. **Le RTA a souhaité contribuer à cette réflexion, en proposant des conditions de réussites pour que cet outil soit pertinent et efficient.**

Une stratégie macro-régionale de l'UE est un cadre politique qui permet aux pays et aux régions d'une même zone géographique d'aborder et de résoudre ensemble des problèmes ou de mieux exploiter leur potentiel commun. Ces pays peuvent ainsi bénéficier d'une coopération sans échelon administratif supplémentaire, qui leur permet de relever des défis communs et partagés. Il existe actuellement quatre stratégies macro- régionales en Europe : la stratégie pour la mer Baltique, la stratégie pour le bassin du Danube, la stratégie pour la région alpine et la stratégie pour la mer Adriatique et Ionienne.

Pour le RTA, l'évolution vers une stratégie macro-régionale atlantique pourrait permettre d'améliorer la coordination entre les différents cadres de coopération déjà existants, d'améliorer la coordination entre les questions terrestres et maritimes, et de renforcer le poids politique de la façade en assurant une gouvernance à plusieurs niveaux (européen, national, régional, local et en impliquant la société civile).

Concernant le périmètre pertinent de cette stratégie macro-régionale atlantique, le RTA propose qu'il comprenne les pays et régions suivants :

- Espagne : régions faisant partie de l'Arc Atlantique baigné par la mer Cantabrique (Galice, Asturies, Cantabrie et Pays basque), ainsi que Navarre, Castille et Léon, Estrémadure et Andalousie ;
- Portugal (Nord, Centre, Lisbonne, Alentejo, Algarve) ;
- France (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Normandie et Bretagne) ;
- Irlande (Assemblée régionale du Nord-Ouest) ;
- Royaume-Uni (Pays de Galles - aujourd'hui en dehors de l'UE) ;
- Îles : Îles Canaries (Espagne), Açores et Madère (Portugal).

La diversité de ces territoires d'un point de vue géographique, culturel, économique, social ou politique doit être dépassée en recherchant des éléments communs permettant l'intégration, la cohésion, la coordination, la collaboration, le développement et la croissance conjointe, à travers la mise en œuvre d'une politique de gouvernance commune.

De nombreux domaines ont été identifiés comme pouvant bénéficier d'une coopération renforcée à l'échelle de la façade atlantique via l'outil macro-régional : les infrastructures et le transport, la santé, l'industrie, l'agriculture et la pêche, l'eau, l'énergie, l'environnement, la culture, les traditions et le tourisme, et enfin l'éducation, la formation et la recherche.

5 rue de la Chataigneraie, 35510 Cesson-Sévigné
contact@ceser.bretagne.bzh - http://rta-atn.org

Communiqué de presse

Au terme de son travail, le RTA identifie 6 conditions pour que la stratégie macro-régionale atlantique apporte des bénéfices aux régions atlantiques :

1. La définition d'un programme d'action soutenant un projet global, coconstruit avec l'ensemble des acteurs politiques (multi-niveaux) et la société civile, qui renforce la cohésion sociale et l'équité dans tous les territoires ;
2. Le développement d'une culture du risque commune pour anticiper et préparer l'avenir de nos territoires et celui des générations ;
3. Coordonner et s'appuyer sur ce qui existe déjà pour assurer l'articulation entre les différents domaines de coopération, notamment avec la stratégie maritime atlantique ;
4. Neutraliser le risque de logique concurrentielle en adoptant une approche de coopération renforcée ;
5. Une ouverture géostratégique de la macro-région atlantique :
    a. Démontrer que les problématiques identifiées dans les territoires de la macro-région atlantique constituent des défis européens pour la coopération transnationale ;
    b. Encourager la recherche de solutions par la coopération interrégionale et transnationale pour servir les intérêts des régions atlantiques, y compris leurs régions maritimes ultrapériphériques ;
    c. Considérer l'espace atlantique comme une interface entre l'Europe et le reste du monde et développer un espace de coopération transatlantique ouvert aux acteurs de tous niveaux ;
    d. Inclure les régions non communautaires dans cet espace de coopération macro-régionale, en accordant une attention particulière aux territoires qui composent le Royaume-Uni.
6. Une gouvernance appropriée pour garantir une approche territorialisée de la stratégie, ainsi que l'implication des parties prenantes :
    a. Une participation directe et entière des régions à tous les organes de gouvernance de la future macro-région ;
    b. Assurer la gestion exécutive de la stratégie en impliquant les États membres et les régions ;
    c. Inclure et mobiliser la société civile, avec une place particulière pour les jeunes, depuis les premières étapes de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle du projet ;
    d. Confier la gestion des actions opérationnelles de mise en œuvre de la stratégie aux organisations de la société civile ;
    e. Créer les conditions d'un « dialogue structuré » avec les organisations de la société civile, y compris les CESER, les CES et les structures similaires dans d'autres pays ;
    f. Mettre en place une gouvernance à plusieurs niveaux pour garantir une approche territorialisée de la stratégie et le soutien des parties prenantes, y compris la société civile ;
    g. Un modèle de gouvernance qui promeut un équilibre entre les zones les plus développées et celles qui ont le plus besoin de développement, afin d'éviter les asymétries et les inégalités.

5 rue de la Chataigneraie, 35510 Cesson-Sévigné
contact@ceser.bretagne.bzh - http://rta-atn.org

Le RTA fixe également les conditions de réussite de la stratégie macro-régionale atlantique :

- Une volonté politique collective et affirmée, porteuse d'une vision stratégique qui fait sens pour les territoires atlantiques et leurs populations ;
- Un engagement de la Commission à doter cet outil de coopération de capacités opérationnelles et à en assurer sa pérennité et sa transférabilité ;
- Accepter une mise en œuvre à long terme d'une stratégie macro-régionale ;
- Tenir compte des différences structurelles entre les acteurs et des barrières culturelles et linguistiques qui peuvent affaiblir l'efficacité de l'action collective ;
- Mieux mobiliser les fonds disponibles et les rendre plus efficaces afin de réaliser davantage de projets pour atteindre les objectifs de la stratégie ;
- Accepter l'investissement à long terme (humain, financier, etc.) nécessaire pour faire avancer le projet, avec une approche pluridisciplinaire ;
- Développer des outils d'échange pour assurer un suivi et initier une démarche prospective au niveau atlantique ;
- S'inspirer de l'expérience des espaces de coopération existants en termes de méthodes, d'outils, de pratiques, de réussites, tout en évitant les échecs vécus ;
- Innover pour surmonter les obstacles à la coopération ;
- Définir les outils nécessaires pour évaluer l'impact socio-économique et environnemental de la participation au projet macro-régional, dans un souci d'efficience ;
- Adopter une démarche de responsabilité sociale et environnementale.